

FICHE D'INSCRIPTION aux vacances de l'ALSH.
 Accueil de Loisirs Sans Hébergement basé à Brengues 46320.

VACANCES AVRIL 2023 :
« Rencontre les acteurs de ta vallée »

Nom / Prénom de l'enfant :
 Date de naissance: Classe fréquentée :

Nom / Prénom du père :
 Adresse :
 Tél : Portable :
 e.mail : @

Nom / Prénom de la mère :
 Adresse :
 Tél : Portable :
 e.mail : @

Cocher les dates d'inscription :

AVRIL	Matin	Après-midi
Lundi 24		
Mardi 25		
Mercredi 26		
Jeudi 27		
Vendredi 28		



Pour valider votre demande d'inscription nous avons besoin :

- De la « fiche sanitaire » de l'enfant, accompagnée de la copie de son carnet de vaccination.
- De la fiche « Autorisation » remplie et signée, ci-joint.
- De l'attestation d'assurance de l'enfant.
- De votre quotient familial ou attestation Pass Accueil de la MSA.

TARIFS 2022 / 2023						
Quotient Familial	< 600		601 à 900		+ de 900	
Temps de présence	½ j	journée	½ j	journée	½ j	journée
1 enfant	7	12	8	13,50	9	15
2 enfant ou plus (par enfant)	6	10,80	7	12,15	8	13,5

Attention, toute absence non justifiée sera facturée.

A remettre en mains propres aux responsables de l'ALSH basé dans l'école de Brengues 46320, ouvert tous les mercredis, **avant le 22 MARS 2023**.
 Ou par mail : siamloubat@hotmail.fr



FICHE SANITAIRE

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

Nom / Prénom de l'enfant :

Date de naissance: Sexe : Masculin / Féminin

1- VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

Vaccinations obligatoires	Oui	Non	Dates des derniers rappels.	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autre (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE INDICATION.

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Suit-il un traitement médical ? Oui / Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicaments ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES	Oui	Non
Alimentaires		
Médicamenteuses		
Autres (animaux, plantes, pollen)	Précisez :	

Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser : oui / non

.....
.....
.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port de lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie, etc.

.....
.....
.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL domicile : TEL travail : TEL portable :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL domicile : TEL travail : TEL portable :

NOM ET TEL MÉDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

AUTORISATIONS

(Cocher la ou les cases correspondantes et rayer les mentions inappropriées).

Je soussigné(e)

Qualité : Père Mère Autre (précisez)

Demeurant à (adresse)

• Autorise mon enfant (Nom, Prénom)

à être récupéré par Madame ou Monsieur :

à participer aux sorties organisées par l'ALSH en minibus, en voiture ou à pied.

• Droit à l'image :

J'accepte

Je n'accepte pas

que mon enfant soit filmé/photographié dans le cadre des activités.

La diffusion des images aura uniquement pour objet de relater et faire connaître les activités de l'ALSH.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'ALSH et je m'engage à respecter les modalités de fonctionnement.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués.

(Conformément à la loi informatique et liberté, vous avez libre accès à la modification des données)

(ces données restent confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre de la gestion des activités périscolaires).

Fait à le

Avec la mention « Lu et approuvé »

Signature(s) :



Les règles de vie :

Mon environnement :

- Les téléphones / écrans restent à la maison.
- Je laisse mes friandises, à la maison.
- Je respecte le matériel. Je ne casse pas les jouets.
- En sortie, je ne grimpe pas sur les murets.
- Je remets les lieux en ordre, après mon passage.

Mon corps et ma santé :

- Je me protège du soleil : crème, casquette. Et de la pluie : bottes, k-way, parapluie.
- Je me lave les mains après chaque passage aux toilettes.
- Je retire mes chaussures, quand l'activité le permet, le reste du temps mes chaussures restent à mes pieds.
- Pour avoir le droit de me servir d'un opinel, je dois passer mon « permis couteau » et je dois respecter les règles du permis.

Mon entourage :

- Je respecte le silence pendant les temps calmes / siestes.
- Pendant le conseil des sages, je prends la parole sans la couper à quelqu'un d'autre.
- Je n'ai pas le droit de taper, de bousculer, de me bagarrer. Je n'ai pas le droit de faire du mal aux autres, ni à moi-même.
- Je n'ai pas le droit d'insulter ou de dire des gros mots.

A lire, et à signer, avec votre enfant avant son premier jour aux P'tits têtards.

Ces règles sont non exhaustives. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des temps d'échanges prévus entre enfants et animatrices.

Un non-respect de ces règles entraînera une sanction.



La journée type :

7h30	Accueil	Atelier cuisine « le goûter »
8h30	Coins aménagés	Dessin, construction, sensoriels, lecture.
10h	Activité	Rencontre un acteur de ta vallée
11h30	Temps libre en plein air	
12h	Repas	
13h	Temps libre en plein air	
13h30	Temps calme	Lecture et relaxation. Sieste pour les + petits.
14h30	Activité	Emotionnarium Sieste pour les + petits.
16h	Goûter + Temps de régulation	« Qu'est-ce que tu préfères aujourd'hui ? Et qu'est-ce que tu détestes ? »
17h - 18h30	Coins aménagés Départ échelonné	Coins aménagés : mouvement, patouille, dessin, lecture.

La communication aux parents :



Afin de créer du lien entre les activités vécues au centre de loisirs et les familles, des photos seront partagées par groupe whats app.

Aussi, avec l'accord des familles, nous publierons quelques photos en fin de séjour sur la page instagram, et facebook de l'ALSH :



www.instagram.com/accueil_de_loisirs_46160/.

www.facebook.com/Les-ptits-t%C3%AAtards-112161488203220.



Toute l'actualité de l'accueil de loisirs se trouve sur :
www.larouteducele.fr/accueil-de-loisirs/

